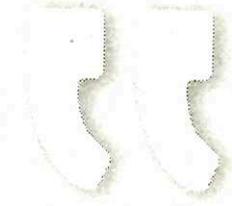


Le dire et le Faire



Après des mois de travail, de rencontres avec les députés et les sénateurs bretons, la loi d'Avenir agricole va passer au Sénat, avant la seconde lecture à l'Assemblée en juin. Depuis le début nous dénonçons la différence entre d'un côté les annonces orales et promesses de nos élus et de l'autre les écrits et la loi. D'un côté, on prend conscience

(tardivement ?) de l'importance de l'agriculture pour notre économie, de l'autre les propositions de loi ne font qu'ajouter au mille-feuilles réglementaire, déjà indigeste, qui encadre notre métier. Pas une proposition économique dans la loi d'Avenir. Rien, pour nous permettre de travailler et dégager un revenu. Rien, pour équilibrer enfin les relations avec la GMS. Pire, un bail environnemental étendu qui pourrait faire des fermiers les nouveaux serfs environnementaux du XXI^e siècle.

La définition de l'actif agricole prévue par le projet de loi ne résout pas le problème rencontré dans le cadre de la nouvelle PAC, concernant la transparence des Gaec et la reconnaissance de tous les chefs d'exploitations participant aux activités de l'entreprise. Malgré les discours sur la simplification, on le voit avec les normes européennes et installations classées, notre administration recrée les conditions de blocage des dossiers. Toujours pas de simplification en vue. Pire encore, à l'heure où l'on se félicite de l'ouverture du marché chinois à la charcuterie française, on peut se poser des questions sur notre capacité à y répondre. C'est une chance pour notre économie, une chance pour la filière porcine en crise depuis de nombreuses années, mais pour répondre à la demande, quelle sera l'origine de la viande ? Aurons-nous les moyens de créer des emplois ici, pour transformer de la viande française ?

Mesdames messieurs les élus, réveillez-vous ! L'agriculture, en Bretagne en particulier, est porteuse d'espoir, porteuse d'emplois et de richesses. Produire plus en respectant la ressource, les agriculteurs savent faire. Libérons les énergies.



Didier Lucas

Président de la FDSEA des Côtes d'Armor